

J0 : et une prime de 450 € aux cheminots qui ne feront pas grève !

écrit par Christine Tasin | 24 avril 2023



En voilà un bel accord avec les syndicats. Sur-payer les gens, déjà payés pour faire leur travail... s'ils le font.

Ce pays marche sur la tête. J'imagine que, dans nombre de pays dans le monde, on interdirait purement et simplement la grève en limogeant sous le moindre prétexte le gréviste compulsif et en s'arrangeant pour que ça se sache. Mais pas en France.

Le droit de grève existe, heureusement et il faut le respecter. Mais s'il est utilisé pour recevoir des primes indues, suite à une sorte de chantage, il y a un gros problème de droit du travail, non ? Et d'égalité devant la loi. La SNCF, par la voix de ses syndicats hyper protégés peut-elle obtenir un statut à part ? Quid de tous les autres salariés parisiens (voire de France et de Navarre) qui ne seront pas payés en plus, eux, pour ne pas faire grève ???

<https://fr.irefeurope.org/publications/les-pendules-a-lheure/article/sncf-et-jo-2024-les-cheminots-vont-beneficier-dun-salaire-bonifie-en-cas-de-presence/>

<https://www.capital.fr/entreprises-marches/sncf-une-prime-pour-inciter-les-salaries-a-travailler-pendant-les-jo-de-paris-2024-1466078>

Je découvre incidemment qu'un procédé du même genre existe déjà à la RATP. Pour lutter contre l'absentéisme des chauffeurs, ils ont inventé une « prime de présence », soit un sursalaire de 100€ pour un mois sans absentéisme, 150 pour 2 mois, 200 pour 3 mois, soit 450€ pour un trimestre sans absence...

4 trimestres dans une année, 1800 € de sur-salaire à l'année pour faire juste son travail, c'est pas mal. Et c'est gratuit, comme disait Hollande, c'est l'Etat qui paye via les subventions et autres compléments de déficit depuis des lustres.

<https://fr.irefeurope.org/publications/les-pendules-a-lheure/article/la-ratp-met-en-place-une-prime-de-presence/>

L'autre solution, et le gouvernement y réfléchit c'est que, dans la continuité de la proposition d'interdire les grèves les jours de départs en vacances on l'interdise aussi pendant les JO. Ce qui crée une vraie discrimination. Ainsi, moi, je serais empêchée d'aller voir ma vieille mère mourante mais le quidam voulant voir de ses yeux des épreuves sportives serait protégé ??? Je nage dans un océan de perplexité et de fureur.

Je trouve ces procédés immoraux et dignes de parents qui, débordés par leur progéniture, leur achètent cadeau sur cadeau pour obtenir leur obéissance. C'est tout le pays qui part à vau-l'eau. Les Français sont achetés d'un côté, tabassés de l'autre ; enfermés d'un côté par le crédit social à la chinoise qui monte, qui monte mais encouragés de l'autre à obtenir par tous les moyens, avouables ou pas, des avantages indus.

Il n'y a plus nulle part de morale ni d'éthique. Qui sait encore ce qu'est la France ? Qui sait encore les luttes sociales terribles qui ont mené aux lois de protection sociale dont nombre de salariés bénéficient ? Qu'on se souvienne de *Germinal*, roman, certes, mais reconstitution plus qu'exacte de la situation et des luttes des travailleurs à la fin du XIXème siècle peinte par le journaliste Zola. Tout ça pour ça !!!

En attendant, tout cela sert à justifier le dumping social, la fameuse concurrence libre et non faussée. Il suffit de lire la conclusion du second article de l'IREF « *Vivement 2025 et l'ouverture des lignes de bus à la concurrence !* ». Car la réalité c'est celle-là. Parce que des salariés plutôt plus protégés que les autres par leur statut en usent et abusent grâce à des syndicats politisés qui veulent exister et peser, on détruit peu à peu les dits emplois protégés. Prenez l'exemple des profs, de moins en moins de postes aux concours, de moins en moins de gens de valeur pour travailler dans des conditions qui se dégradent tous les

jours ? Cela arrange la Macronie qui passe ainsi facilement à son projet de destruction de l'Education nationale avec des établissements « autonomes » et des « profs » recrutés avec un entretien de 15 minutes, corvéables et licenciables à merci.

Nous dansons sur un volcan...

Note Bene : je m'interroge sur le rôle de ces syndicats pas fichus de s'opposer au passage à la retraite à 64 ans mais capables d'obtenir ce genre d'arrangements entre amis...